



ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU *GREEN CLIMATE FUND* APPROCHE ET PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE ET DES TÉMOINS

CONTEXTE

Le Conseil a approuvé le plan de travail 2024 de l'Unité indépendante d'évaluation (IEU) par décision B.37/09, y compris une évaluation indépendante de l'approche du *Green Climate Fund* (GCF) à l'égard des lanceurs d'alerte et des témoins.

CONCLUSIONS

Sur la base des résultats du rapport, l'évaluation regroupe les conclusions en trois domaines : (i) la pertinence et la cohérence de la politique ; (ii) l'opérationnalisation de la politique ; et (iii) la capacité et la sensibilisation à la mise en œuvre de la politique.

1. Pertinence et cohérence des politiques

Bien que la politique de protection des lanceurs d'alerte et des témoins (PPWW) soit en phase avec la vision, les objectifs stratégiques et l'orientation de gestion du GCF et qu'il soit, à de nombreux égards, mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques, certains domaines d'amélioration ont été identifiés. En tant que politique institutionnelle du GCF, la PPWW interagit avec un large éventail de politiques et de normes, telles que les politiques d'intégrité du GCF, le cadre éthique et l'*architecture des griefs du GCF – Un manuel pour le personnel du GCF*, pour n'en citer

que quelques-unes. Les résultats de cette évaluation mettent en évidence les possibilités d'affiner et d'harmoniser ces liens, de répondre au besoin de définitions claires et d'améliorer la communication afin de soutenir un cadre cohérent d'intégrité et de ressources humaines. Les processus relatifs à la protection des lanceurs d'alerte et des témoins doivent être pleinement intégrés dans le paysage politique plus large du GCF.

2. Opérationnalisation de la politique

L'harmonisation et l'intégration de ce paysage politique favoriseront la clarté, la compréhension et la confiance dans la PPWW. Les outils politiques d'opérationnalisation sont essentiels pour assurer leur utilisation et leur adoption efficaces et efficientes. Depuis l'adoption de la PPWW, des directives, des normes et des manuels pertinents ont été établis, traitant, entre autres, du processus d'enquête. Toutefois, ces orientations doivent être complètes et cohérentes pour garantir la confiance et la prévisibilité dans les accords à l'échelle de l'institution, tant en interne qu'en externe. L'apprentissage institutionnel itératif soutenu par des rapports opportuns et efficaces au Conseil est également essentiel pour une mise en œuvre et une utilisation réussies.



3. Sensibilisation et communication aux politiques

Bien que l'évaluation n'ait pas eu accès à des cas individuels de suspicion d'actes répréhensibles ni à la protection des lanceurs d'alerte et des témoins, l'engagement avec les personnes interrogées en interne et en externe a confirmé la nécessité d'une meilleure sensibilisation. Au sein du GCF, une formation régulière pourrait créer un environnement propice, garantissant la confiance dans les procédures et la prise de décision. Sur le plan externe, l'évaluation montre que si des efforts de renforcement des capacités sont fournis, la confiance des entités dans la PPWW et leur alignement avec celle-ci sont meilleurs. En tant qu'organisation apprenante, le renforcement des capacités du GCF et l'apprentissage des approches d'autres organisations vont de pair, afin de garantir une approche durable pour l'avenir. Suite aux conclusions, l'équipe d'évaluation de l'IEU a identifié cinq domaines spécifiques de recommandations.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 – Cohérence des politiques

Le GCF pourrait envisager d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre des PPWW en (i) alignant la cohérence entre les politiques connexes du GCF et (ii) en alignant l'interprétation via des orientations, des normes et des manuels cohérents.

Recommandation 2 – Opérationnalisation

Lors de la mise à jour de la PPWW, le GCF devrait examiner les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la PPWW, y compris les aspects de la politique, des orientations, des normes et des manuels qui pourraient contribuer à renforcer l'opérationnalisation efficace de la politique.

Recommandation 3 – Sensibilisation et communication aux politiques

Le GCF devrait envisager de renforcer la sensibilisation de tous les utilisateurs potentiels à la PPWW, aux canaux de signalement et à la classification.

Recommandation 4 – Apprentissage

Le GCF devrait veiller à ce que des rapports périodiques sur la mise en œuvre de la PPWW soient présentés au Conseil, y compris des examens de la PPWW. Le GCF devrait tirer parti des opportunités d'apprentissage pour intégrer l'expérience et l'expertise dans son approche de la protection des lanceurs d'alerte et des témoins.

Recommandation 5 – Renforcement des capacités

Le GCF devrait accroître le renforcement des capacités sur mesure pour les utilisateurs potentiels internes et externes afin de renforcer la mise en œuvre efficace de la PPWW.

Les lanceurs d'alerte contribuent à préserver l'intégrité financière, opérationnelle et réputationnelle du GCF et, par extension, à préserver l'intégrité de l'effort mondial de lutte contre le changement climatique. Cette évaluation fournit une analyse fondée sur des données probantes pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de la PPWW et des outils et lignes directrices qui l'accompagnent.

MÉTHODES

Les méthodes comprenaient une analyse documentaire, un examen de la littérature, une analyse comparative avec les organisations concernées et les meilleures pratiques, ainsi qu'une collecte de données primaires par le biais d'ateliers, d'entretiens et d'enquêtes en ligne. L'équipe d'évaluation a collaboré avec cinq grandes catégories de répondants définies dans la politique. Tous les détails des méthodes peuvent être trouvés dans le document d'approche.



CONTACTER L'IEU

Unité Indépendante d'Évaluation
Green Climate Fund
175, Art center-daero, Yeonsu-gu
Incheon 22004
République de Corée

☎ (+82) 032-458-6450
✉ ieu@gcfund.org
🌐 ieu.greenclimate.fund



GREEN
CLIMATE
FUND

Independent
Evaluation
Unit

